

présentations PAC 2023 réunions d'information de décembre 21, janvier et février 22



REFORME PAC 2023

ETAT D'AVANCEMENT

- 2 années intenses, surtout la dernière, avec un gros enjeu pour le 66
- Des arbitrages par le Ministre de l'Agriculture officialisés au printemps et début été 2021
- Un envoi définitif à l'Europe par la France de son Projet Stratégique National en fin d'année 2021
- Une application pour la campagne 2023



Une connaissance des grands dispositifs
mais pas de certains mécanismes fins



REFORME PAC 2023

UNE PREMIERE ANALYSE

- Comme pour les précédentes, d'intenses tractations avec le Ministère mais moins rudes que pressenties car...

La crise Covid a permis de conforter les aides aux investissements et d'éviter la baisse annoncée de 20 %



au vu des risques, des premiers arbitrages qui sont favorables



REFORME PAC 2023

LES POINTS CLEFS

Une grande continuité et deux grosses modifications

Continuité :

- **Eligibilité des parcours**
- Toujours des DPB, sans « nouvelle photo » mais celle 2011
- Une convergence qui se poursuit (2023: 70 % et 2025 85 %)
- Des paiements redistributifs pour les premiers ha et JA
- ICHN

2 changements:

- Fin du paiement vert et création écodispositif
- Réforme des aides couplées



L'impact économique sur vos exploitations se joue sur ces 2 changements et éligibilité



REFORME PAC 2023

LES POINTS CLEFS : ELIGIBILITE DES PARCOURS

- Au final, pas d'application du LIDAR sur les surfaces pastorales
- Mais, comme pour les autres surfaces, des contrôles satellites permanents

Point +, fruit d'une intense mobilisation (Ax les termes 2020 et légitime vu la répartition des aides

Point - Il va falloir être vigilant, toute l'année et sur Télépac



REFORME PAC 2023

LES POINTS CLEFS : ECODISPOSITIF

- Suppression du paiement vert et de la bonification automatique de 70 % du DPB
- Création d'un Ecodispositif
- Volonté de le rendre accessible au plus grand nombre ! avec création de critères multiples

 Ne pas accéder à ce dispositif, c'est une perte d'aides !



REFORME PAC 2023

LES POINTS CLEFS : ECODISPOSITIF

■ 3 voies d'accès :

- Certification : BIO ou HVE
- Infrastructures Ecologiques
- Pratiques Agricoles « *vertueuses* »

➔ 2 voies en 66 : BIO et pratiques agricoles



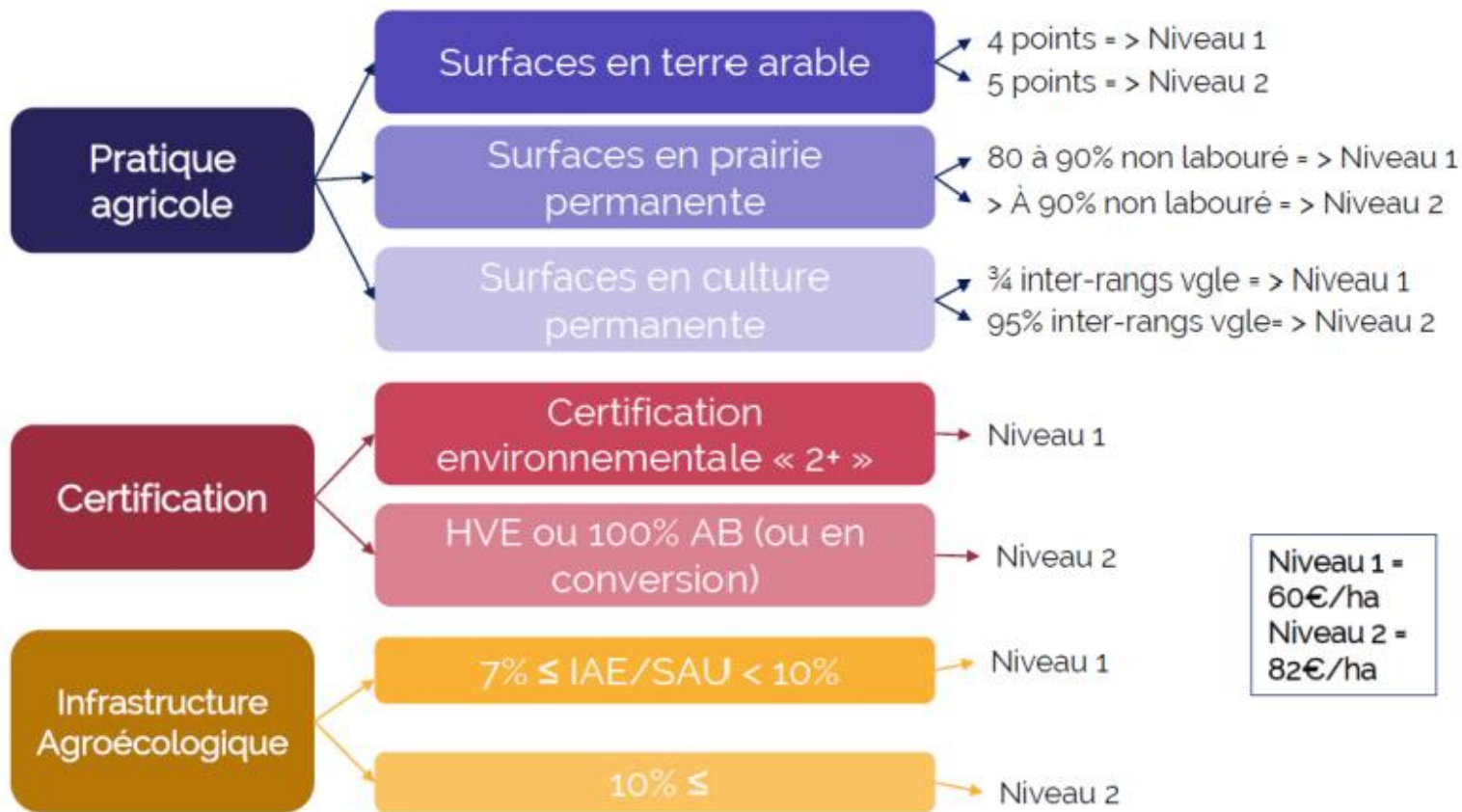
REFORME PAC 2023

LES POINTS CLEFS : ECODISPOSITIF

Certification Eco-régime

3 voies

2 niveaux de rémunération



REFORME PAC 2023

LES POINTS CLEFS : ECODISPOSITIF

[Pilier 1] Eco-régime – travaux nationaux en cours

3 voies d'accès, 2 niveaux de paiement

Pratiques agricoles*		Certifications	IAE
Surfaces en terres arables	4 points NIVEAU 1 (54€/ha)	Certification environnementale « 2+ » (et autres certifications ?)	NIVEAU 1 (54€/ha)
	5 points NIVEAU 2 (76€/ha)		
Surfaces en Prairies permanents	80 à 90 % non labourée NIVEAU 1 (54€/ha)	HVE ou 100% SAU en AB	NIVEAU 2 (76€/ha)
	≥90 % non labourée NIVEAU 2 (76€/ha)		
Surfaces en cultures permanentes**	¼ inter-rangs avec couverture végétale NIVEAU 1 (54€/ha)		
	95% inter-rangs avec couverture végétale NIVEAU 2 (76€/ha)		

+ Prime si : ≥6% de haies / SAU, ET ≥6% de haies /TA

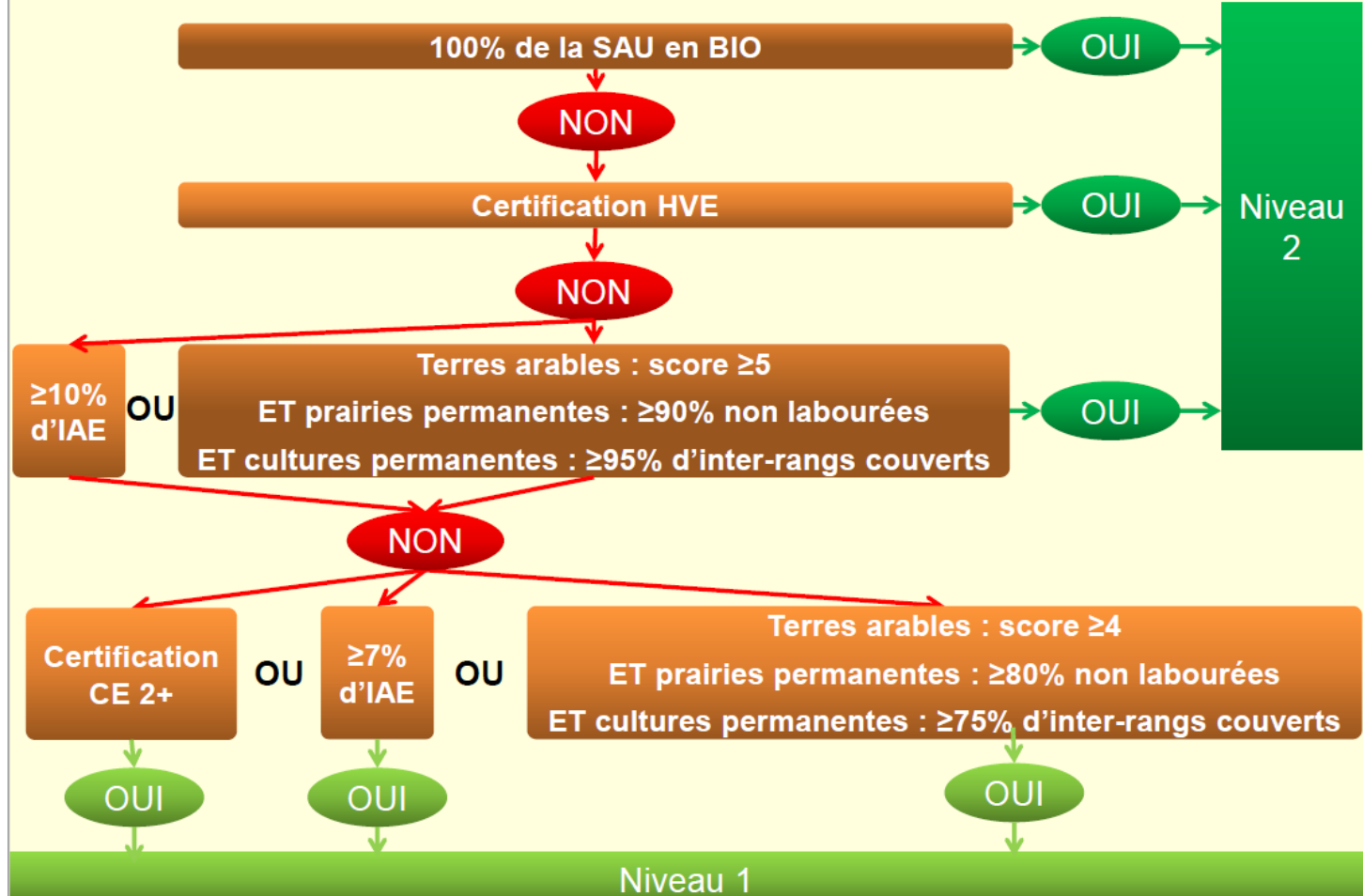
*Attention : pour la voie « pratiques agricoles », le montant niveau 1 est octroyé à un agriculteur si toutes les surfaces agricoles passent le niveau 1 au minimum. Idem pour le niveau 2 // **pour les CP sans inter-rangs (ex : miscanthus) : reste à déterminer



REFORME PAC 2023

LES POINTS CLEFS : ECODISPOSITIF

[Pilier 1] Eco-régime - aide à la décision



REFORME PAC 2023

LES POINTS CLEFS : ECODISPOSITIF

[Pilier 1] Eco-régime – travaux nationaux en cours

Prairies temporaires et jachères	5% à 30% TA 2 points	30% à 50% TA 3 points	≥50% TA 4 points	
Fixatrices d'azote	soja, luzerne, trèfle, haricot, pois, pois chiche, lentille, lupin, fève...	≥ 5% TA OU > 5ha ≥ 10% TA		2 points 3 points
Céréales d'hiver	Selon hiver ou printemps : avoine, blé tendre, blé dur, épeautre, triticale, orge, seigle... / maïs	≥ 10% TA	1 point	} Plafond à 4 points } Si total ≥ 10% TA 1 point
Céréales de printemps		≥ 10% TA	1 point	
Plantes sarclées		≥ 10% TA	1 point	
Oléagineux d'hiver		≥ 7% TA	1 point	
Oléagineux de printemps		≥ 5% TA	1 point	
Autres cultures de TA	Légumes, riz, chanvre, lin, tabac, millet, sarrasin, maïs doux...	1 à 5 points selon le %		
Faible surface en TA		< 10 ha		2 points
Bonus Prairies permanentes	10% à 40% SAU 1 point	40% à 75% SAU 2 points	≥ 75% SAU 3 points	

Eco-scheme – Scoring sur terres arables



REFORME PAC 2023

LES POINTS CLEFS : ECODISPOSITIF

- 2 niveaux d'aides : 62 €/ha et 80 €/ha
- Le BIO accède directement au niveau 2 de 80 €/ha
- Pour les exploitations pastorales, pour accéder à 80 €/ha il faut :
 - Retourner maximum 10 % des pâturages permanents
 - +
 - 5 points sur les terres arables acquis :
 - si les terres arables < 10 ha
 - sinon, si TA > 10 ha il faut « plantes fixatrices N » > 10 %

TA



REFORME PAC 2023

LES ENSEIGNEMENTS

- Un **Ecodispositif** en remplacement du paiement vert
 - Accessible aux exploitations des PO
 - Une **vigilance nécessaire sur l'activation des surfaces d'estive**



REFORME PAC 2023

LES POINTS CLEFS : AIDES COUPLEES

- Une réforme des aides couplées pour :
 - renforcer les aides aux légumineuses
 - inciter à la finition des bovins
 - éviter des effets induits de l'ABA:
« désertification laitière » et « agrandissement
allaitant sur une voie intensive »



REFORME PAC 2023

LES POINTS CLEFS : AIDES COUPLEES

- Aides couplées bovines : **baisse importante**
 - Eligibilité des animaux > 16 mois et présents > 6 mois
 - 171,25 €/vache (50^{ières}) -> 104 €/animal en 2023 et 91 € en 2027
- Aides couplées ovines : **peu de changement**
 - Pas de changement d'éligibilité
 - 22 € -> 19 € en 2023 et 16 € en 2027
 - Maintien des 2 bonus identiques
 - + 2 € pour les 500^{ières}
 - + 6 € pour les JA
- Aides couplées caprines : **peu de changement**
 - 15,6 € -> 16 € en 2023 et 13 € en 2027



REFORME PAC 2023

LES ENSEIGNEMENTS

- Une réforme des **aides couplées** qui impacte les bovins viande en 66:
 - compensation faible de l'aide légumineuses + 134 €/ ha implanté
 - Compensation variable selon les stratégies de renouvellement mais

Cependant, **réforme qui a du sens pour la filière car elle incite à la finition de viande**



REFORME PAC 2023

LES ENSEIGNEMENTS

■ Une **réforme** qui:

- **conforte l'amélioration globale des revenus**
depuis 2015
- **maintient voir renforce des inéquités,**
- **Pénalise la dynamique d'installation (accès
aux estives et installations par palier)**

